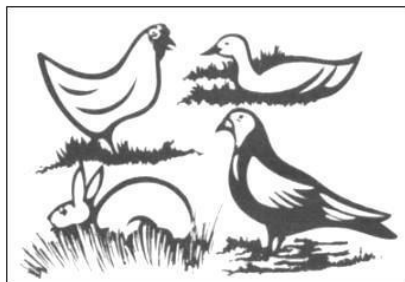


EXPOSITION CHAMPIONNAT INTERNATIONALE D'AVICULTURE Dans le cadre de Salon D'Agriculture et Animaliers (35 000 visiteurs)



PROGRAMME

1. Festival d'animaux 2008 du " Pluim en Pels " Dixmude A.S.B.L. , mixte pour tous les groupes d'animaux de basse-cour.
2. Règlement du concours du 21^o concours-festival mixte pour animaux de basse-cour (petit élevage).

Endroit: Expo Hallen, Schiervelde, Roeselare (Roulers) Belgique.

Date: 24-25 janvier 2009.

Organisateurs: la société de petit élevage de " Pluim en Pels Diksmuide " et le Comité Organisateur de L' Exposition.

Règlement du concours.

1^o

Le concours ou le festival est régi par les règles et les préceptes du règlement général des expositions, les préceptes de l'union Provinciale, de l'union Flammande et/ ou le A.S.B.L de- basse cour, auquel les exposants se lient automatiquement par leur inscription. Les exposants peuvent prendre conseil du règlement afférent à cette affaire au secrétariat du festival. Tous les éleveurs des pigeons, des grands gallinacés, des petits gallinacés, des lapins, des cobayes et des oiseaux de parc et aquatique, qui sont en possession d'une carte d'éleveurs de 2008 peuvent participer au concours. Des éleveurs des parties de notre pays ou la carte d'éleveurs n'est pas obligé et les participants de l'étranger peuvent participer aussi. Les décisions des juges sont irrévocable, à moins que le règlement a été appliqué fautivement. Le prix du palmarès obligatoire est de €3,5 . (un par adresse).

2^o

Inscription:

Chaque animal qui est inscrit doit être payé. On doit utiliser les bulletins d'inscription prescrit pour inscrire. On peut obtenir des bulletins secondaires au siège de l'association, tel. 051/501505 ou on prend une photocopie d'un bulletin. Les bulletins d'inscription doivent être prévus de la signature de l'exposant. Les bulletins d'inscription devront parvenir pour le 6 janvier 2009 au plus tard à W. Lombary, Dwarsstraat, 8, Diksmuide 8600, Belgique. Les inscriptions sont aussi acceptées à l'adresse e-mail info@pluimenpelsdiksmuide.net ou en ligne sur notre site www.pluimenpelsdiksmuide.net (bulletin d'inscription). Les droits de participation seront versés ou acquittés en même date au compte 979-3637504-09. L'inscription échoit après cette date et on renvoie les bulletins à l'exposant. On ne fait pas d'exceptions. Le droit de participation est €2,50 pour non-membres 2009 et €2 par animal pour membres 2009. On peut marquer ce donné sur le bulletin d'inscription. On vous demande de citer sur votre bulletin: le numéro de compte, le numéro de la bague, le numéro de la carte d'éleveurs, l'âge et le sexe, le prix de vente, le numéro du tatouage, la race et la variété. Aux éleveurs étrangers des cobayes nous allons envoyer les numéros des cages. MA= mâle adulte, FA= femelle adulte, MJ= mâle jeune, FJ= femelle jeune. Le remplacement de sujets est autorisé à la seule condition que le remplaçant soit de même race, variété ou couleur sexe et âge. Tout animal

remplacé ou absent doit être signalé au secrétariat lors de l'enlogement. Les exposants étranger paient à l' enlogement, ceci pour éviter les charge des banques.

3°

Enlogement

L'enlogement des animaux a lieu a jeudi 22 Janvier 2009 à partir de 16h- 22h30. L'enlogement peut seulement de passer au présence ou avec la permission d'un commissaire.

4°

Jugement

Le jugement des animaux a lieu a vendredi 23 Janvier par des juges officiel à partir de 9 h.

Juges Volailles : E. Peiten, G. Glastra, K. Belmans, J. Rousseau, A. Verhelst.

Pigeons: L. Aerts, F. Bruyndoncx, G. Campo, J. Lauwers, J. Spaepen.

Lapins : T. Voorter, G. Verhoeven.

Cobayes : T. Voorter.

Oiseaux de parc et aquatiques: P. Botden, V. Lambrighs, B. Bervoets, A. Verelst, G. Lambrighs.

5°

Heures d' ouverture

Le samedi 24 janvier et dimanche 25 janvier ouverture au public et vente des animaux de 9h à 19h. Dimanche 25 janvier vente des animaux de 9h à 16h45. Remise des prix le dimanche à 17h 45 précise, suivie du délogement.

6°

Prix d'entrée

Les visiteurs paient €10. Les enfant plus jeunes que 12 ans peuvent entrer gratuitement. Chaque exposant recoit a l'enlogement trois (3) cartes d'entrée.

7°

Surveillance

Au festival il aura du surveillance permanent. L'association s'occupera de la nourriture et d'autres soins des animaux pendant la durée du festival. On ne peut pas rendre responsable l'association pour des animaux morts, volés, perdu ou des mals. Des éleveurs ou expostants qui veulent sortir avec des animaux qui ne sont pas inscrit comme leurs animaux et sans un certificat d'achat du secrétariat, paient une amende de €12,5 par animal. Quand on refuse de payer, la police ou la gendarmerie sera appelé. Tous les cas imprévu seront arrangé par les organisateurs ou refait au délégué Provincial. Dès leur arrivée et pendant toute la durée de l'exposition, tout les animaux seront soumis au controle des vétérinaires. Les animaux malades ou suspects de maladie seront placés en isolations. On peut s'adresser avec tous sortes de plaintes au membre de l'association Joël Verslyppe.

8°

Vente

Les animaux exposés pourront être mis en vente si la mention en est faite sur le bulletin d'inscription par l'exposant. Lors de la vente de lapins, les cartes de tatouage doivent être déposées au secrétariat au moment de l'enlogement. Samedi 24 et dimanche 25 janvier à partir de 9h. Chaque vente devra se faire par l'intermediare du secrétariat. On peut immédiatement prende avec les animaux achetés. Le comité prélèvera à charge du VENDEUR, 15% du prix de vente. Pour les animaux mise en vente après les jugements il y a une taxe de €1 par animal pour les charges d'administration. On ne peut pas retirer la vente des "animaux à vendre". Le propriétaire peut acheter ses propres animaux à condition qu'il paie un supplement de 15 %. Le delogement des animaux vendus se passe par un commissaire et après montrer un certificat d'achat donné par le secrétariat. On peut vendre les animaux individuel, à deux ou à trois, on doit noter ca très clair sur le bulletin d'inscription. La vente d'animaux s'arrêtera le dimanche à 16h 45. A ce temps c'est nécessité pour délogé des sujets qui sont vendu.

9°

Service médical

Le docteur vétérinaire T.Taveirne exerce le service médical. Nous isolons immédiatement tous les animaux avec des symptômes de maladies très clair. Quand ceci se passe avant la compétition, nous les excluons. Nous exigeons tous les certificats de vaccination pour les groupes d'animaux qui ont besoin un au moment du festival. Lapins (R.H.D) , pigeons (paramyxovirose), volailles (pseudopeste aviaire). Pas pour pigeons sauvage, canard, oies en caille petits race. Le meilleur est d'envoyer un photocopie ou l'original du certificat de vaccination avec le bulletin d'inscription, ainsi nous gagnons du temps et nous sommes certain que les certificats sont là au moment d' enlogement. Le certificat est nécessaire pour des lapins, des pigeons domestic, des volailles et des des oiseau de parc.

10°

Delogement

Avec une feuille de secretariat, nous delogons ensemble, tous le monde deloge ses propres animaux. Les portes de la salle restent fermé jusqu'au moment il n'y a plus de complaints d'animaux disparus (max. 30m). Le feuille de secretariat (delogement) est pour l'exposant.

11°

Délégué provincial

Mons. ?

12°

Bagues étrangères

Des bagues étranger, des bagues Aviornis, et des tatouages étranger peuvent participer.

13°

Coupe de challenge Taillieu

C'est année si nous avons le 3 ième preuve d' un compétition de coupe de challenge. Le coupe à une valeur de €150 et s'écoule d'une période de 3 ans. Les premiers dix (10) du classement général reçoivent des points de 10 à 1. Les points devient réuni durant la durée du coupe de challenge et celui qui a la plupart des points est le gagnant. Quand on a différent gagnants (avec autant de points), le participant qui à inscrit la plupart d' animaux durant les 3 années gagne.

DES PRIX, TROPHEES ET PRIX DES POINTS QUE TOUS LES PARTICIPANTS PEUVENT GAGNER.

1°

CLASSEMENT GENERAL

Chaque exposant inscrit le nombre de sujets qu'il désit, mais le classement général pour le grand champion sera établi sur un total des dix (10) meilleurs sujets (sur la base des 10 meilleurs sujets) par amateur. Le gagnant est le Grand Champion du festival et recoit un grand tour de force.

2°

PRIX DE CHAMPION PAR CATEGORIES (7)

L'exposant qui a la plupart de points dans chaque des SEPT (7) groupes d'animaux (lapins, cobayes, pigeons, volailles naine, grande volailles, oiseau de parc et aquatiques) avec ses SEPT (7) meilleurs points, devient le champion dans ce group. Les champions reçoivent un tour de force magnifique. ON PREVOIE €10 POUR LE GAGNEUR CHEZ DES LAPINS et DES COBAYES.

3°

PRIX DE CHAMPION PAR CATEGORIE DES RACES BELGES (7)

La même que point 2°, mais maintenant seulement pour les races Belges. Les races Belges sont aussi dans la compétition pour les prix de point 2°. Ici ne pas de l'argent.

4°

PRIX DE CHAMPION PAR CATEGORIE DES RACES FRANCAISES (7)

La même que point 2°, mais maintenant seulement pour les races Français. Les races Français sont aussi dans la compétition pour les prix de point 2. Ici ne pas de l'argent.

5°

CHAMPION PAR RACES - RACES ETRANGERS

On donne un titre de Champion pour chaque race pour l'exposant qui a dans un race le minimum de points avec ses Six (6) meilleur points dans un race. Coupe ou €5. Quand tu veux l'argent, reporter sa sur le feuille d'inscription.

* pigeons	: 34 p.	* naines	: 31 p.
* oiseau de parc	: 33 p.	* gr. volailles	: 29 p.
* lapins	: 31 p.	* o. aquatiques	: 33 p.

6°

CHAMPION PAR RACES - RACES BELGES

La même que point 5°, mais maintenant pour les races Belges.

* pigeons	: 32 p.	* naines	: 29 p.
* oiseau de parc	: 30 p.	* gr. volailles	: 28 p.
* lapins	: 30 p.	* o. aquatiques	: 30 p.

Le système des points pour les champions de races: 97:8p., 96-96,5: 7P., 95-95,5: 6p., 94-94,5:5p., 93-93,5:4p., 92-92,5:3p., 91-91,5:2 p., 90-90,5:1p., 0: 0 points, / : 0 p.,NA : 0 p.

7°

PRIX POUR LE NOUVEAU EXPOSANT A DIXMUDE-YPRES-ROULERS

On prevoie un prix pour les exposants qui participent pour la première fois à Dixmude-Ypres. Le gagneur est celui qui a la plupart des points dans le classement général.

8°

PRIX DU PRESIDENT W. LOMBARY

On prevoie un prix (€3) pour le meilleur Japonais, Angora, Bleu de Ham, Bleu de St. Nicolas, van Beveren, Perlgris de Halle, Fauve de Méhaigne, Fauve de Hesbay, Ardennaise nain, Herve nain,naine duTournaisis, poule de Singhem, poule d'Aarschot, poule de la vallée de la Zwalm, Malines naine. (min. 95 p.).

9°

PRIX POUR LES NON-FLAMANDS - OCCIDENTALE

On prevoie un prix pour le premier non-Flamand-Occidentale dans le Classement Général.

10°

PRIX POUR LES ETRANGERES

On prevoie un prix pour le premier exposant étranger dans le Classement Général.

11°

PRIX DE COMBATTANDS

On prévoie €10 pour le meilleur combattant (min. 95 p.)

12°

PRIX POUR BRABANCONNES

On prévoie un prix magnifique, une peinture sur soie d'un couple de Brabançonnes avec une valeur de €250. On donne ce prix s'il y a 30 Brabançonnes en compétition. Le gagnant est celui qui a la plupart de points avec ses SIX (6) meilleurs points.

13°

PRIX BARBU BELGES

On prévoie un prix magnifique, une peinture d'un couple naine barbue Belge avec une valeur de €250 euro. On don ce prix s'il y a 65 de ses animaux en compétition. Le gagnant est celui qui a le plus part de points avec ses SIX (6) meilleurs points.

14°

PRIX PAR COLOMBICULTURES

Pour l'exposant qui a la plupart des points avec SIX (6) pigeons dans les séries suivantes: min. 28 p.

* culbutant-haute volant

* boulant

* couleur

* pigeon type poule

*forme

* caroncules

* de structures

*p. cravaté,

* p. tambour

15°

PRIX PAR CUNNICULTURES

Pour l'exposant qui a la plupart des points avec SIX (6) animaux dans les séries suivantes:

min. 28 p.

* grandes races

* races moyennes

* petites races

* nains

16°

PRIX POUR LES LAPINS DESSIN-PEINTURE

On prévoit un prix magnifique pour la plus belle lapin (min. 95 p.).

17°

PRIX POUR OISEAU DE PARC ET AQUATIQUES

Pour l'exposant qui a la plupart des points avec ses quatre (4) meilleurs animaux des séries suivantes: min. 22 p.

* aquatique domestique

* perdrix-colin-francolin

* pintades-dindon-paon

* faisan

* aquatique d'ornement

* pigeon sauvage

18°

PRIX POUR COBAYES

Pour l'exposant qui a la plupart de points avec ses SIX (6) meilleurs points dans les séries suivantes: min. 24 p.

* cobayes à poil ras

* cobayes sommet, cheveux hérissé, à long poil et teddy

19°

PRIX DE MONNAIE

L'association prévoit de la monnaie-points de €10 pour chaque 97 points, €2 pour chaque 96 points et €1 pour chaque 95 points.

20°

PRIX A CHOISIR – TABLE BIEN GARNIE

Tous les participants qui enlève quinze (15) animaux reçoivent un prix naturelle.

NUMERO DE LA BAGUE DES OISEAUX DE PARC ET AQUATIQUE

On peut, si on veut, noter les numéros des bagues de ces animaux au bulletin d'inscription chez l'enlogement.

Ceci pour prévenir le saisisse inutile des animaux.

21°

PRIX POUR VOLAILLES BRAEKEL

On prévoit un prix magnifique, une gravure d'un couple de volailles Braekel avec une valeur de €250. On donne ce prix s'il y a 45 de cette animaux en compétition. Le gagnant est celui qui a le plupart de points avec ses SIX (6) meilleurs points.

22°

PRIX DE PIGEON KING CONCOURS FRANCO-BELGE

On prévoit un prix magnifique, une peinture d'un couple de pigeons King avec une valeur de €250. On donne ce prix s'il y a 80 pigeons King en compétition. Le gagnant est celui qui a la plupart de points avec son six (6) meilleurs points de pigeon King.

23°

PRIX POUR LA PLUS BELLE ANIMAUX DANS UNE GROUPE (10)

Une bouquet-victoire (min. 95 p.) pour des:

- pigeons, volailles, volailles race naine, lapins, cobayes, oiseaux de parc, aquatique d'ornement, pigeon sauvage, aquatique domestique et colin-perdrix-francolin.

ON VA DONNER D'ATTENTION SPECIALE AUX EXPOSANTS QUI PARTICIPENT POUR LA DIXIEME (10) FOIS à notre festival et aussi pour des juges. Pour ses gents il suit plus tard une hommage.

25°

PRIX POUR LA RACE JAPONNAIS ET PIE

On prevoie un prix magnifique, une peinture d'un lapin Japonnais avec une valeur de €250. On don ce prix s'il y a 20 de cette animaux en competition. Le gagnant est qui à le plus part de points avec se SIX (6) meilleurs points.

26°

PRIX VICE-PRESIDENT J. VERSLYPPE

Une coupe pour la deuxieme meilleure (2°) volaille naine.

Une coupe voor le plus jeune exposant.

27°

PRIX DE NAINES NAGAZAKI (Chabo)

On prévoie un prix magnifique, une peinture d'un couple Nagazaki avec un valeur de €250. On don ce prix s'il y a 40 de cette animaux en competition. Le gagnant est celui qui à le plu part de points avec ses SIX (6) meilleurs points.

28°

PRIX PIGEON BOULANT

On prevoie €20. Le gagnant est celui qui a la plus part avex ses six (6) meilleurs points. On don ce prix s' il y a 40 de cette animaux en competition.

29°

PRIX FAMILLE

Pour eleveurs qui habit à la même l'adres, la meilleure DIX (10) points ensemble.

30°

PRIX OIE ET CANARDS DOMESTIQUE

On prevoie €10 pour la meilleure oie et canard domestique (min. 95 p.) et 20 sujets inscrire par groupe.

32°

PRIX POUR LA RACE REGIONALE DE FRANCE-NORD

Pour l'exposant qui à la plupart de points avex SIX (6) animaux dans un race.

Palmipedes : Bourbourg, Estaires.

Volailles : Hergnies, Estaires, Bourbourg, Grand Combattant du Nord, Petit Combattant du Nord, Combattant du Nord Nain.

Pigeons. Manotte d'Artois, Roubaisien, Boulant Lillois, Culbutant Lillois.

Lapins : Norblanc, Normandiën.

33°

PRIX LEGHORN-ITALIENER (aussi naines)

On prévoie un prix magnifique, une peinture de Leghorn €250 (min. 95 p.) pour la meilleure sujet. On donne ce prix s'il y a 45 d'animaux en competition.

34°

PRIX SERGE BUSSIN (France)

Pour la plus belle pigeon tourterelle rieuse.

36°

PRIX POUR DES JEUNES EXPOSANTS (moins 18 année)

1° exposant jeune dans le Classement General = une coupe

2° exposant jeune dans le Classement General = une coupe

3° exposant jeune dans le Classement General = une coupe

37°

PRIX POUR DES PIGEON RACES L'ARABIE

La meilleure pigeon dans ce groupe €5 (min. 95p.)

38°

PRIX PIGEON FIGURITA CRAVATE (ESPAGNOL)

Pour la meilleure dans ce race €5 (95 p.)

39°

PRIX COCHINE OU COCHINE NAIN

On prévoie un prix magnifique, une peinture avec une valeur de €250 d'un couple Bantam de peking ou Cochine. On donne ce prix s'il y a 65 d'animaux en compétition. Le gagnant est celui qui a la pluspart points avec se SIX meilleure (6) points.

40°

PRIX MIGNON

On prévoie €15 pour la meilleure canard mignon (min. 95 p.), s'il y a 45 d'animaux en compétition.

41°

PRIX CLUB SPECIALE DE LEGHORN HOLLANDE

Sec. H.J. Averdijk, Lijsterstraat, 5, ZM Duldren 7491 Nederland, tel. 074-3763473

5 euro et medaille pour la meilleure animaux (min. 10 sujets)

5 euro pour la 2° meilleure animaux (min. 20 sujets)

4 euro pour la 3° meilleure animaux (min. 30 sujets)

4 euro pour la 4° meilleure animaux (min. 40 sujets)

4 euro pour la 5° meilleure animaux (min. 50 sujets)

Pour "Pluim en Pels Dixsmude" et le Comité Organisateur de L' Exposition

W. Lombary, J. Verslyppe, M. Dely, N. Lecointre, G. Pockelé, M. Vandebussche, V. Verstraete, P. Ligneel, R. Vergote, J. Roels, J. Glorie, T. Laloo, J. Delrue, M. Vandamme.

Informations :

tel. 051/501505 ou 051/568222 ou 057/424119 ou info@pluimenpelsdiksmuide.net.

website : www.pluimenpelsdiksmuide.net

REMERCIEMENTS...

Voila les vacances s'achèvent. J'espère qu'elles ont été agréables pour vous et que vous entamez cette nouvelle saison d'expositions avec enthousiasme. Vous trouverez dans cette revue le règlement et la feuille d'engagement pour notre concours de 24-25 janvier 2009 à Roulers (Roeselare)- Belgique. J'appelle votre attention sur la date limite d'inscription qui est fixée au 6 janvier 2009.

Au nom de tout les membres de « Pluim en Pels Diksmuide » vzw je tiens à adresser nos sincères remerciements pour votre inscriptions. L'ensemble des personnes qui a participé bénévolement à la bonne réussite de cette Exposition.

Wilfried Lombary

Président de « Pluim en Pels Diksmuide » vzw